

# STOP ROUTE DES CLÉRIMOIS

A partir du **9 juin 2023** deux panneaux **STOP** ont été installés route des Clérimois .

Par arrêté municipal visé le 8 juin 2023 tout « conducteur empruntant la route des Clérimois (RD 46) à l'intersection avec la rue des Faubourgs devra marquer un **temps d'arrêt STOP** et céder le passage aux véhicules venant de la rue des Faubourgs. »

Comptant sur votre compréhension

Le maire,

